



La facture d'eau peut-elle baisser un jour pour ces six villages ? PHOTO JOHAN BEN AZZOUZ

PAR VALÉRY DUHAUT  
saintomer@lavoixdunord.fr

## PAYS DE LUMBRES.

### 1 Pourquoi avoir intégré ce syndicat et pas un autre ?

Les six communes ont intégré le syndicat des eaux du Dunkerquois (SED). Pas Wisques qui s'est désolidarisée du syndicat de Leulinghem. Elle a intégré le syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (SIDEALF). « Contrairement aux trois autres communes, on s'alimentait en eau auprès de ce syndicat, explique le maire, Gérard Wyckaert. C'est dans la continuité qu'on l'a rejoint pour l'assainissement. » Il

l'a fait aussi en connaissance de cause et au grand bénéfice des Wisquois qui, eux, n'ont pas vu leur redevance augmenter. Elle a même baissé !

### 2 Pourquoi les autres communes n'ont pas fait comme Wisques ?

Si Wisques bénéficie toujours d'un tarif raisonnable, c'est parce que c'est une petite commune (220 habitants) et que le SIDEALF

a pu absorber la quote-part des frais qu'elle avait engagée pour payer la station de Leulinghem, faire son réseau d'eaux usées et ses pompes de relavage. Ces frais, faibles au regard du budget du syndicat, sont noyés dans la masse. « Si le SIDEALF avait repris la compétence pour les sept communes, nous aurions dû appliquer un tarif différencié du même ordre que celui du SED », assure le président du SIDEALF, Bertrand Pruvost. Dans un courrier adressé au président de l'ex-syndicat des eaux de Leulinghem, il annonçait qu'il demanderait une redevance de 5,70 euros par mètre cube, plus élevée encore que les 5,40 du SED. Tout n'est pas réglé pour Wisques.

“ Les tarifs à Wisques pourraient évoluer à la hausse car il reste à des comptes à ajuster. ”

Les tarifs pourraient évoluer à la hausse car il reste à des comptes à ajuster. Les eaux usées des Wisquois vont toujours dans la station de Leulinghem, propriété du SED, qui compte bien demander une participation aux frais d'entretien. Logique.

### 3 Pourquoi avoir choisi l'assainissement collectif ?

Le SED aime souligner le choix ambitieux des maires

de l'époque, au début des années 2000, d'avoir mis en place l'assainissement collectif pour la quasi-totalité des habitants, même les hameaux. Ambitieux mais coûteux. Se pose aussi la question de l'emplacement de la station, et notamment celle de Leulinghem, sur un point haut, ce qui nécessite de multiples pompes. « Il faut les entretenir, payer l'électricité qui les fait fonctionner, explique Fabrice Mazouni, directeur du SED. Les coûts sont moindres quand les stations sont sur un point bas et qu'on bénéficie de la pente naturelle pour y amener les eaux usées. »

### 4 Va-t-on finir l'assainissement collectif dans les communes pas encore complètement couvertes ?

Il reste des quartiers sans assainissement collectif, à Zudausques ou Quercamps. L'installer augmenterait le nombre d'usagers et amènerait des redevances supplémentaires au budget. Mais le faire, c'est aussi emprunter pour financer ces lourds chantiers. Que vaut-il mieux ? Pour l'instant, le SED a décidé de faire une pause. Ensuite, ça se fera ou pas. La procédure est lourde, mais un zonage d'assainissement peut être modifié.

# Facture d'eau salée : peut-on espérer un jour une baisse du tarif ?

Suite de notre enquête sur l'augmentation brutale de la facture d'eau à Acquin-Westbécourt, Boisdingham, Leulinghem, Quelmes, Quercamps et Zudausques. Peut-on espérer un jour une baisse du tarif ? Oui, mais pas dans l'immédiat.

### 5 Les usagers qui n'ont pas l'assainissement collectif seront-ils tenus de se mettre aux normes ?

Quand on habite une maison desservie par un réseau d'assainissement, on est tenu de s'y raccorder. Quand le réseau ne passe pas devant chez soi, il faut un assainissement individuel. Les propriétaires d'anciens logements, eux, n'ont aucune obligation pour l'instant.

« Il est envisagé de réaliser des contrôles des installations individuelles, annonce Fabrice Mazouni. C'est la loi. »

“ Aujourd'hui, le SED s'attache à stabiliser le prix qu'il a fixé après ce passage de relais délicat. ”

### 6 La facture peut-elle baisser à court terme ?

Non. Aujourd'hui, le SED s'attache à stabiliser le prix qu'il a fixé. Il a renégocié son contrat avec SUEZ, qui s'occupe du fonctionnement et de l'entretien des réseaux, des pompes et des stations. Le syndicat est toujours dans une phase de stabilisation après ce passage de relais délicat. En parallèle, des charges augmentent et des travaux sont à réaliser. Comme des mises aux normes de la station de Leulinghem (20 000 euros), des études de diagnostic du système épuratoire des stations d'Acquin,

Quercamps et Leulinghem (50 000 euros). À Boisdingham, des travaux de raccordement sont prévus pour 35 000 euros.

### 7 La facture peut-elle baisser à long terme ?

Oui. L'espoir se situe un peu du côté de la porte d'activités du Littoral. Si elle continue d'accueillir des entreprises et qu'elles sont des consommatrices d'eau, elles contribueront aux recettes de la régie. C'est d'autant plus intéressant que la station se trouve à côté de la zone.

Mais le vrai espoir, c'est une disposition, qui date du début d'année, de la loi décentralisation, déconcentration collectivités locales (3DS). Les intercommunalités, ici celle du Pays de Lumbres, auront l'obligation de prendre la compétence eau et assainissement d'ici 2026. Mais surtout, elles auront la possibilité de participer financièrement aux budgets des syndicats. Ce serait une sorte de solidarité intercommunale destinée à ceux dont la facture est la plus élevée. La CCPL en étudie la faisabilité. Pour Yannick Deroo, du collectif des usagers H2O, « le principal espoir qu'on a de baisser notre facture se trouve de ce côté ». ■

Permanence d'informations sur la facture d'eau vendredi, de 9 h à 12 h, à la salle municipale de Boisdingham, et de 14 h à 17 h à la salle municipale de Leulinghem. Possibilité aussi de contacter le 06 70 74 78 36 ou d'écrire à [contact@leaududunkerquois.fr](mailto:contact@leaududunkerquois.fr)



« Certaines zones, comme Noircarme à Zudausques, ne sont pas encore couvertes par l'assainissement collectif. »

De nouvelles entreprises sur la porte d'activités du Littoral seraient bienvenues pour rentabiliser la station d'épuration. ▶



# La station d'épuration de Leulinghem a-t-elle été surdimensionnée ?

Zudausques + Quelmes + Leulinghem + Wisques = 2 000 habitants. Pourquoi a-t-on construit en 2013 une station d'épuration pour les eaux usées de 3 750 personnes ? Pour accueillir les effluents de la porte d'activités du Littoral, rappelle Alain Clabaut, maire de Leulinghem, longtemps président du syndicat des eaux. Reste qu'aujourd'hui on est loin du compte. Fin 2021, la station recevait 64 000 mètres cubes sur les 156 200 qu'elle pourrait traiter. Elle est utilisée à 40 % de sa capacité. Ce déficit génère des surcoûts d'exploitation et des travaux de maintenance, notamment pour la partie qui ne reçoit pas d'effluents.

« Les études montraient qu'on ne devait pas dépasser les 3 € du mètre cube. »

## UTILISÉE À 40 % DE SA CAPACITÉ

« L'étude disait à l'époque que les entreprises de la zone d'activité allaient produire des effluents, explique l'élu. Mais on est loin du volume espéré. Les activités de service qui y sont implantées sont peu consommatrices en eau. » Cette station de filtres à roseaux a coûté 1,6 million d'euros. Elle aurait été bien moins chère si elle avait été plus petite. Celle de Boisdingham, pour 320 habitants, a coûté environ 500 000 euros, six ans plus tard. « En plus, l'agence de l'eau nous a obligés à planter des roseaux sur la totalité de la surface dès la mise en fonction. » C'est un surcoût en investissement. « Et aujourd'hui, il faut entretenir le tout alors que la station ne fonctionne même pas à 50 % de sa capacité. »

## POURQUOI À CET ENDROIT ?

Son positionnement, en hauteur, s'explique. « Il fallait une station pour la zone d'activités naissante. C'était l'occasion, surtout qu'on pouvait acheter un terrain à côté. Et puis au début, Zudausques, qui est excentré, ne voulait pas



2011. Les élus visitent fièrement cette station plantée de 30 000 roseaux. Aujourd'hui, il s'avère qu'on a vu trop grand. Et ça coûte.

faire d'assainissement collectif. Elle nous a rejoints après. »

## LES CHOIX DE LA SEMPACO REMIS EN CAUSE

Ce projet, Paul-Marie Herbin s'en souvient bien. Il dirigeait la société d'économie mixte du Pas-de-Calais Ouest (SEMPACO) qui a longtemps accompagné le syndicat. « Faire la station ailleurs, c'était possible, mais il y avait des endroits, comme à Zudausques où on était près des champs captants qui empêchaient tout projet de ce type. » Il ne comprend pas que les villages paient une redevance de 5,40 euros. « Les études montraient qu'on ne devait pas dépasser les 3 euros du mètre cube. »

Reste que la SEMPACO a fait l'objet d'un rapport de la chambre des comptes très sévère. D'autres syndicats accompagnés par cette société sont aussi dans une situation financière catastrophique, à l'image de Bellevue, près d'Hucqueliers. La plupart des anciens maires qualifient Paul-Marie Herbin « d'excellent technicien, d'ingénieur hors pair », mais ils sont moins élogieux à propos de ses conseils de gestion ou de ses choix « onéreux ». « Moi je conseillais des installations solides pour qu'on n'ait pas à y revenir au bout de dix ans. Mais ce sont toujours les élus qui décidaient. » ■ V. D.

## L'individuel plus cher que le collectif

Pour faire un assainissement individuel, en comptant payer ses contrôles obligatoires, sa vidange tous les quatre ans, il faut compter environ 10 000 euros hors taxes sur quatorze ans (la durée de vie de ces équipements). Si on s'appuie sur une base de 80 m<sup>3</sup> consommés par an, ça revient à près de 9 euros HT le mètre cube (5,95 pour 120 m<sup>3</sup>). Il faut y ajouter l'achat de l'eau potable, qu'il faut toujours payer.

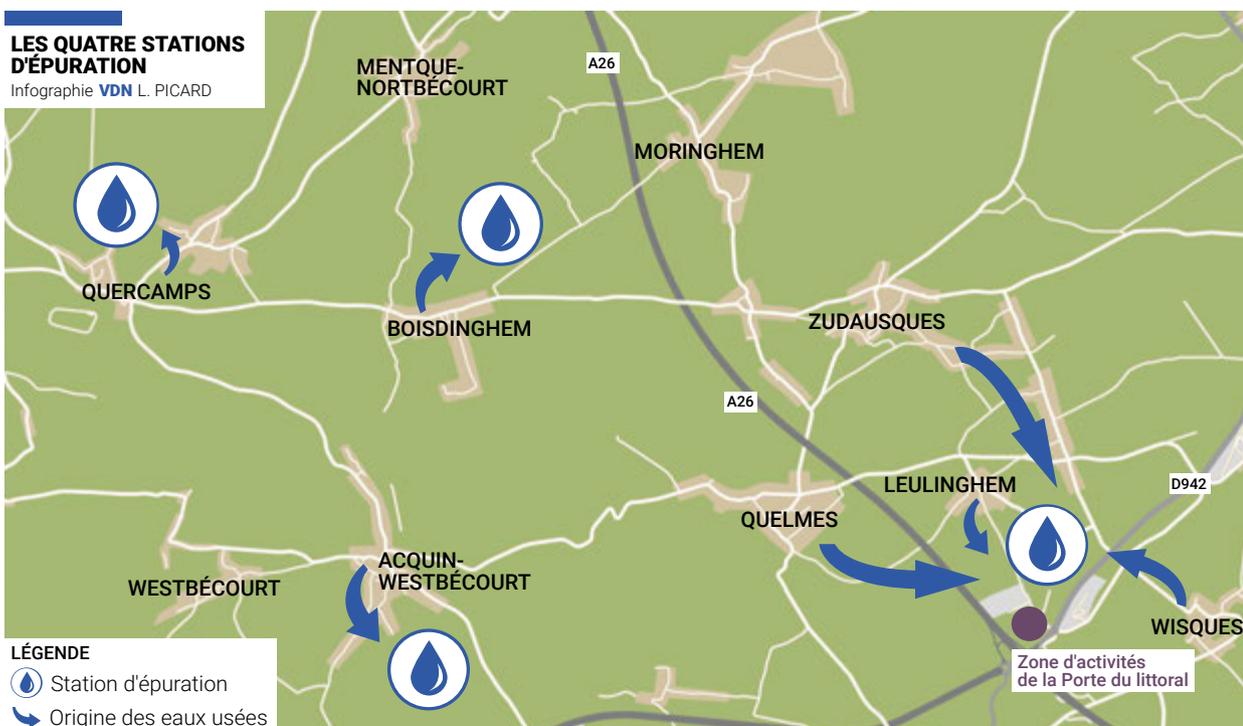
« Pour un assainissement individuel, en comptant les contrôles obligatoires et la vidange tous les quatre ans, il faut compter environ 10 000 € hors taxes sur quatorze ans »

Démonstration est faite que l'individuel coûte aussi si ce n'est plus cher. Et qu'il est moins confortable. « Quand c'est bouché, c'est à l'habitant de se débrouiller, rappellent les maires. Quand c'est le système collectif qui a une défaillance, l'exploitant intervient, qu'on soit en week-end ou en pleine nuit. »

## BON POUR L'ENVIRONNEMENT

L'assainissement collectif offre une tranquillité d'esprit. Il assure une bonne protection de l'environnement. Quant à son prix, si les usagers ralentissent aujourd'hui, c'est parce qu'ils comparent leur facture d'eau avec celle d'il y a trois ans ou avec celle de leurs amis habitant dans d'autres communes ; et pas avec celle d'un équipement individuel, dont ils ne connaissent souvent pas le coût. ■

**SUR NOTRE SITE**  
Retrouvez le premier volet de notre enquête sur [www.lavoixdunord.fr](http://www.lavoixdunord.fr), à l'onglet « Saint-Omer ».



## QUEL EST LE TARIF DE VOTRE FACTURE D'EAU ?

Ça râle dans les six communes du Pays de Lumbres où la redevance assainissement a fait grimper les factures (environ 9 euros TTC par mètre cube). Mais qu'en est-il exactement dans les autres principales communes de l'Audomarois et de la région ?

C'est moins cher, c'est sûr. L'eau potable est souvent plus chère qu'à Quelmes, Zudausques ou Quercamps. En revanche, l'assainissement, pour ceux qui sont raccordés, est nettement moins coûteux et ça fait la différence. Voici quelques exemples. Le prix est donné pour une consommation de 120 mètres cubes par an.

Saint-Omer, Longuenesse, Arques, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Blendecques, Wizernes, Fauquembergues : 4,82 euros le mètre cube.

Aire-sur-la-Lys : 5,59 euros le mètre cube.

Roquetaire : 5,03 euros le mètre cube.

Ecques : 5,78 euros le mètre cube.

Mametz, Enquin-lez-Guinegatte, Théroutte : 5 euros le mètre cube.

Heuringhem : 5,18 euros le mètre cube.

Lumbres, Nielles-les-Bléquin : 5,75 euros le mètre cube.

Éperlecques : 5,44 euros le mètre cube.

Lille : 3,92 euros le mètre cube.

Arras : 4,39 euros le mètre cube.

Source : Agence de l'eau Artois Picardie, données de 2020.